

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 16 MARS 2023

Convocations adressées le : Vendredi 10 mars 2023  
Nombre de délégués titulaires présents : 6  
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 2  
Nombre de pouvoirs attribués : 1  
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9  
Nombre de titulaires en exercice : 13

### Titulaires présents :

Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ; Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

### Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Michel PADONOU

### Suppléants sans voix délibérative :

### Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Christophe BOULANGER pour Monsieur Patrick LEFRANCOIS.

### Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Alain BENARD ; Emmanuel FRANCOIS ; Sébastien MARAIS ;  
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS

### Secrétaire de séance :

Michel PADONOU.

Monsieur Christophe BOULANGER, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

➤ Signature des arrêtés ci-dessous :

- Arrêté 2023-03 : Arrêté de cession d'autobus
- Arrêté 2023-04 : Arrêté modificatif de l'arrêté 2019/04 régie de recettes location de vélos Vélociti
- Arrêté 2023-05 : Arrêté de délégation permanente de signature à Monsieur Christian GATARD, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Arrêté de délégation de signature à Madame Laurence MARIN, Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine

➤ Signature de la convention ci-dessous :

- Convention relative à l'attribution d'une aide financière aux covoitureurs

➤ Signature des marchés listés ci-dessous :

<b>Numéro de marché</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant en € HT</b>	<b>Date de notification</b>
23TR001	CILEA	Hébergement, maintenance et prestations associées du logiciel de gestion du service Velociti	39 780 € HT	5/01/2023
23TR002	QUALICONSULT SECURITE	Mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) de niveau III pour les travaux de mise aux normes ATEX du Barnum et de la travée GPL de l'atelier de maintenance du Fil Bleu	1 620,00 € HT	12/02/2023

23TR004	QUALICONSULT SECURITE	Mission de coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) de niveau III pour les travaux de renouvellement de deux ponts à fûts électrohydrauliques pour la maintenance des bus	1 640,00 € HT	22/02/2023
23002T01	GARCIA FRERES	Démolition de bâtiment au 97 rue de la Chamberrie à Tours	81 050,00 € HT	19/01/2023
23003T01	SAINES NETTOYAGE	Nettoyage des locaux et de la vitrerie du Syndicat des Mobilités de Touraine	Maxi : 45 000 € HT	10/02/2023
23004T01	J.A.BECKER u.SÖHNE GMBH u. Co KG	Renouvellement de deux ponts à fûts électrohydrauliques pour la maintenance des bus	182 472.00 € HT	21/02/2023

### Avenants

- Avenant 1 marché 22004T01 "Prestations de formations santé et sécurité au travail » a été notifié à ECF COA le 11/01/2023

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

**Vu** la délibération du Comité syndical du 1<sup>er</sup> mars 2023 ;

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Le Comité adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Michel PADONOU</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Laurence MARIN</p>
--	--